

ADNV	Site d'activité de la politique des pôles de développement (PPDE)	
4a ₂	Site stratégique Y-Parc - PST	

« Y-Parc – Parc Scientifique et Technologique » favorise l'implantation d'entreprises actives dans les nouvelles technologies en mettant à leur disposition des professionnels pour les épauler au niveau administratif, juridique, marketing et financier.

ACTEURS PRINCIPAUX

Instances concernées par la coordination :

- Commune d'Yverdon-les-Bains,
- Association pour le développement du Nord Vaudois (ADNV)
- Canton
- Copropriété du parc scientifique et technologique (PST)
- Y-Parc SA

Exemples d'entreprises :

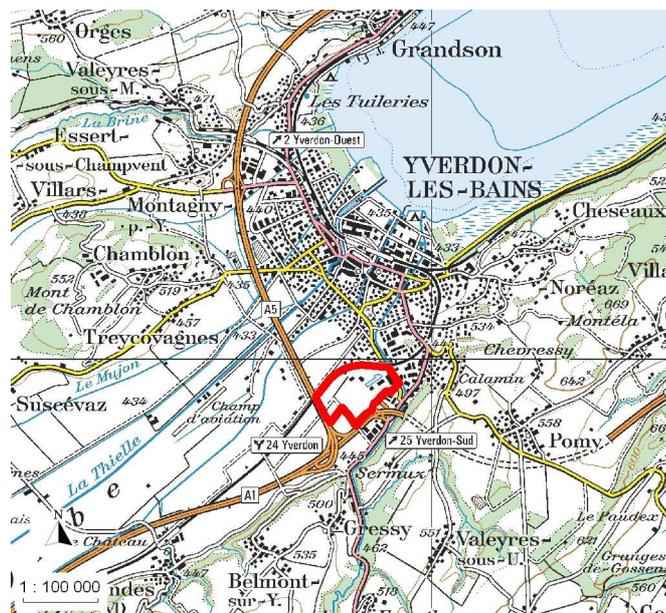
Heracus materials SA (matières précieuses à des fins thérapeutiques), Symbios (implants médicaux), Sysmosoft SA (télécommunications mobiles sécurisées), Ojectis SA (informatique industrielle), etc.

ACCESSIBILITE

Desserte TP : gare CFF d'Yverdon à 800 m, ligne du bus urbain de l'Agglomération d'Yverdon-les-Bains, aménagement pour la mobilité douce prévu (mesures aggroY).

Desserte TIM : au carrefour des autoroutes Nord-Sud A1 (croisement autoroutier Lausanne-Neuchâtel-Berne).

PERIMETRE DU SITE



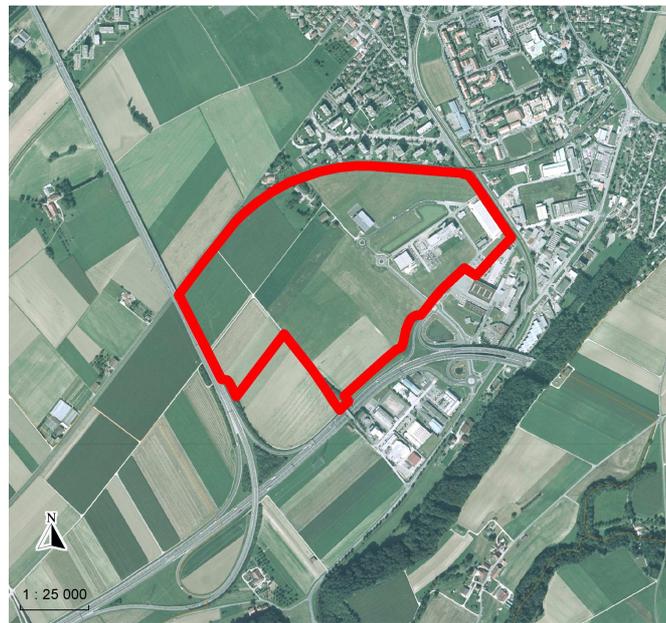
CHIFFRES-CLES

Etat actuel

Superficie brute du site PPDE		52 hectares
Emplois	(source : Y-Parc SA 2010)	1'400
Entreprises	(source : Y-Parc SA 2010)	110
Habitants	(source : RCPers 2011)	6

Etat futur projeté

Objectif de densité humaine		150 habitants et emplois par hectare
Potentiel de développement		+ 4'400 emplois
Surface brute de plancher utile du projet (SBPU)		+ 482' 000 m ²



PROJET DE DEVELOPPEMENT

Objectifs directeurs :

- Renforcer l'image, l'identité et le rayonnement d'Y-Parc - PST
- Proposer un concept paysager fort pour les espaces publics
- Densifier le bâti
- Développer une accessibilité multimodale

Objectifs du PPA en cours de révision

1. Augmentation de la densité (le CUS passe de 0.5 à 1.5),
2. Réalisation d'un parking centralisé et réduction des places de parc à proximité directe des bâtiments,
3. Prise en charge par la collectivité des espaces verts (le nouveau PPA actuel prévoit 15 % de zone de verdure à réaliser sur le site),
4. Gestion des eaux par des noues et un canal au lieu de grands bassins de rétention prévus dans le PPA existant,
5. Amélioration des voies de mobilité douce.

Contexte : Y-Parc - PST (Parc scientifique et technologique) est l'un des sites stratégiques d'activités présentant le plus grand potentiel de développement à l'échelle du canton. Il est orienté sur les technologies de l'information, la mécanique de précision, la micro-électronique et les technologies médicales. Il a pour vocation l'innovation et l'accueil d'entreprises de hautes technologies. Y-Parc - PST propose un réseau de compétence entre les hautes écoles d'ingénieurs, les centres de recherche et les entreprises, propice au transfert de technologies.

Le PST a fait l'objet d'un plan partiel d'affectation (PPA) en 1995. Depuis 1995, il est géré par une copropriété qui associe la Commune d'Yverdon-les-Bains (50 %) l'Etablissement cantonal d'assurance (45 %), l'Etat de Vaud (5 %). Depuis 2008, le PPA est en cours de révision afin d'aboutir à une forte densification du site.

Historique des principales démarches dans le site :

Années	Démarches	Remarques (documents produits, lien Internet etc)	Soutiens financiers cantonaux / fédéraux*
	Planification		
1995	Approbation du PPA du PST par le CE		
	Création de la copropriété du PST		
1998-2000	Modification du PPA		
2007	Lancement du processus de révision du PPA		
2007-2008	Réalisation d'études-test		X
Dès 2008	Révision du PPA et réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE)		X
	Réalisation		
2002-2011	Travaux d'équipements et aménagements paysagers (3 étapes)		X
	Promotion et gestion		
1997-2010	Actions de promotion du site par Y-Parc SA en lien avec l'ADNV, management du site, soutien au fonctionnement d'Y-Parc SA	http://www.y-parc.ch/fr/	X
	Projet de valorisation des énergies résiduelles		X
2010-2011	Développement de l'incubateur d'Y-Parc		X
2010	Inauguration de l'incubateur d'Y-Parc : Y-Start	http://www.y-parc.ch/fr/incubateur/	
	Recentrage des tâches d'Y-Parc SA sur le management du site et de l'incubateur		

* Aide à fonds perdu ou prêt sans intérêt alloués par le canton (et la Confédération dans certains cas) en soutien au projet, avec le décret des pôles (de 1996 à 2008), la loi sur l'appui au développement économique ou la loi sur le logement.



Vue aérienne d'Y-Parc – PST, ADNV, 2006



Y-Parc – PST, Y Parc, 2006

Informations dépourvues de foi publique. Des renseignements complémentaires concernant la disponibilité des terrains et des locaux sont disponibles auprès des associations économiques régionales.